



Vue d'ensemble

Inégalités de niveau de vie et pauvreté

Cédric Houdré, Nathalie Missègue, Éric Seguin*

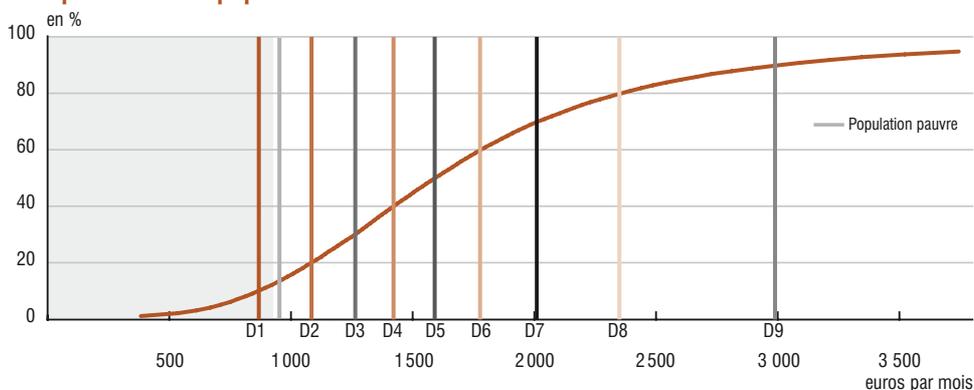
En 2009, le niveau de vie médian augmente d'à peine 0,4 % en euros constants, contre + 1,4 % par an de 1996 à 2008. Les personnes les plus modestes sont les plus touchées par la crise, affectées en premier lieu par la dégradation du marché du travail. Leur niveau de vie moyen recule de 2,1 %. Le taux de pauvreté monétaire s'accroît de 0,5 point : 13,5 % de la population vit avec moins de 954 euros par mois. Des mesures ponctuelles et la montée en charge du revenu de solidarité active ont permis de limiter les effets de la crise. Le niveau de vie moyen des personnes les plus aisées diminue également de 1,2 %, sous l'effet d'une baisse des revenus d'activité des indépendants et des revenus du patrimoine.

En 2009, on peut distinguer six groupes de personnes sur l'échelle des niveaux de vie. Le premier rassemble les niveaux de vie les plus faibles : près du quart de la population, avec un neuvième de la masse des niveaux de vie, une forte proportion d'inactifs et de chômeurs. Les deux derniers forment le haut de la distribution : 7 % de la population concentre 18 % de la masse des niveaux de vie. Les cadres et plus encore les non-salariés y sont fortement surreprésentés. Les groupes intermédiaires comptent une forte proportion de salariés en CDI. Parmi eux, deux autour de la médiane représentent la moitié de la population et des niveaux de vie et le suivant apparaît comme un groupe de transition vers les catégories plus aisées.

En 2009, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine s'élève à 19 080 euros par an, soit 1 590 euros par mois. Ce montant est celui qui partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 410 euros annuels (1^{er} décile). Les 10 % les plus aisées disposent de plus de 35 840 euros annuels (9^e décile), soit 3,4 fois plus. La population n'est pas uniformément répartie sur l'échelle des niveaux de vie : une grande partie est concentrée autour de la médiane, alors que les personnes situées dans le haut de la distribution se répartissent sur une échelle de montants bien plus étendue. Ainsi 7 670 euros d'écart séparent le 8^e et le 9^e déciles de niveau de vie, c'est-à-dire les seuils planchers des 20 % et 10 % des personnes les plus aisées, contre 1 890 euros d'écart entre le 3^e et le 4^e déciles (*figure 1*).

* Cédric Houdré, Nathalie Missègue, Éric Seguin, Insee

1. Répartition de la population selon le niveau de vie en 2009



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : D1 à D9 désignent les 9 déciles de niveaux de vie, seuils qui partagent la population en 10 sous-populations d'effectifs égaux. 70 % des personnes vivent avec moins de 2 010 euros par mois.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009.

La crise économique de 2009 touche plus fortement les personnes les plus modestes

Suite à la crise économique amorcée au printemps 2008, la progression des niveaux de vie ralentit fortement en 2009. Alors que l'économie française subit la plus forte récession depuis l'après-guerre, le niveau de vie médian augmente d'à peine 0,4 % en euros constants, contre + 1,4 % par an en moyenne de 1996 à 2008. Au cours de cette période, le niveau de vie médian n'avait connu que deux phases de stagnation, la première en 1997 et la seconde de 2002 à 2004. Elles correspondent, avec un décalage d'environ un an, aux phases de ralentissement économique (encadré 1).

La crise de 2009 se répercute sur l'ensemble de la population, mais les personnes les plus modestes sont les plus touchées. Ainsi, les quatre premiers déciles de niveau de vie diminuent, la baisse étant plus marquée pour le 1^{er} décile. Le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus modestes, situées en dessous du 1^{er} décile, recule de 2,1 %. Les déciles supérieurs, à partir de la médiane, continuent quant à eux d'augmenter. Cependant, le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus aisées, situées au-dessus du 9^e décile, diminue. Le recul, de 1,2 %, provient d'une baisse des revenus d'activité des indépendants et des revenus du patrimoine. De 1996 à 2008, au contraire, le niveau de vie des 10 % des personnes les plus aisées avait progressé plus rapidement que pour les autres personnes, porté par la dynamique des très hauts revenus (encadré 1).

Le recul marqué du niveau de vie pour les personnes les plus modestes est lié en premier lieu à la dégradation du marché du travail [Lombardo P., Seguin E. et Tomasini M., 2011]. D'après l'enquête Emploi, le taux de chômage passe de 7,4 % en 2008 à 9,1 % en 2009. Dans le bas de la distribution des niveaux de vie, le nombre de chômeurs, déjà plus important augmente. Les chômeurs représentent 13,8 % des personnes de 18 ans et plus au-dessous du 2^e décile contre 12,0 % en 2008, soit une augmentation de 1,8 point.

La composition du revenu disponible des ménages les plus modestes en est affectée : les revenus du travail, salaires ou revenus tirés d'une activité indépendante, diminuent ; les allocations chômage et minima sociaux atténuent quelque peu la baisse des niveaux de vie. Au total, pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile, la part des revenus du travail nets (de contribution sociale généralisée (CSG) et de contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS)) diminue de 2,4 points (de 32,7 % à 30,3 %) au profit de celle des prestations sociales, dans un revenu disponible globalement plus faible.

À noter que des mesures ponctuelles mises en place en 2009 ont permis de modérer les effets de la crise sur les ménages modestes. Ainsi, deux primes forfaitaires exceptionnelles ont été versées aux familles : la première de 150 euros au titre de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) et la seconde de 200 euros, dite « prime de solidarité active », au titre du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API) ou d'une aide au logement. Par ailleurs, le revenu de solidarité active (RSA), qui se substitue à partir de juin 2009 au RMI et à l'API, apporte aussi un complément de revenu à des travailleurs faiblement rémunérés, appelé RSA activité. Ce volet complémentaire et les deux primes exceptionnelles représentent au total 1,4 % du revenu disponible des ménages les plus modestes, dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile.

Le niveau de vie moyen des chômeurs augmente par un effet de composition

En 2009, le niveau de vie médian des personnes en emploi augmente de 1,1 % en euros constants. Celui des chômeurs progresse beaucoup plus fortement, de 4,2 %. De 1996 à 2008, l'augmentation était au contraire un peu plus forte pour les personnes en emploi : + 1,5 % par an en moyenne, contre + 1,3 %. La forte hausse du niveau de vie médian des chômeurs succède à une séquence de baisses et de hausses entre 2004 et 2008 (*figure 2*). En 2009, elle traduit vraisemblablement en grande partie des effets de composition, liés aux modifications du profil des chômeurs. Ces derniers comptent en effet plus de seniors, d'ouvriers qualifiés et de cadres, pouvant prétendre en moyenne à des allocations chômage plus élevées. De plus, la part des demandeurs d'emploi de catégorie A indemnisés augmente en 2009 de même que le montant moyen de l'indemnisation pour les bénéficiaires, d'après les calculs de la Dares¹ sur les données de Pôle emploi et de l'Unedic.

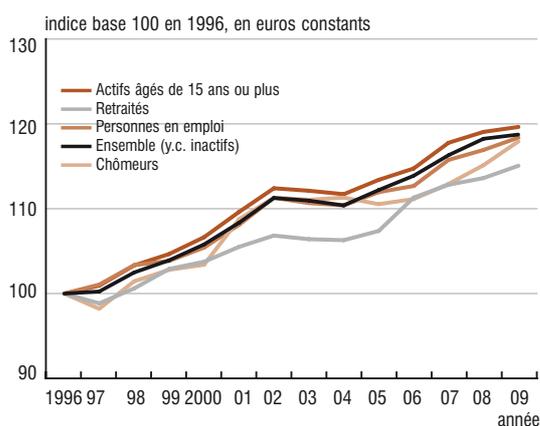
En effet, si la progression du chômage est la plus forte parmi les jeunes en 2009 (27 % de chômeurs de plus chez les personnes de 15 à 24 ans), elle est aussi sensible parmi les seniors. D'après l'enquête Emploi, la population âgée d'au moins 50 ans compte 26 % de chômeurs de plus, alors que celle âgée de 25 à 49 ans en compte 23 % en plus [Mansuy A. et al., 2011]. Les travaux de la Dares signalent également de plus fortes difficultés de retour à l'emploi pour les seniors en 2009 [Abdouni S. et al., 2011]. Les chômeurs de 2009 sont ainsi plus âgés que ceux de 2008. Ils sont aussi plus qualifiés, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi étant plus marquée pour les ouvriers qualifiés et les cadres. Ainsi, la part des cadres parmi les chômeurs augmente de plus de 1 point en 2009. Par ailleurs, la possibilité de bénéficier pour la première fois en 2009 du RSA activité a pu améliorer le niveau de vie annuel des personnes ayant alterné emploi et chômage.

2. Évolution du niveau de vie médian selon la situation sur le marché du travail

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : de 1996 à 2009, le niveau de vie médian des personnes ayant un emploi augmente de 20 %, soit une progression de 1,4 % en moyenne par an.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.



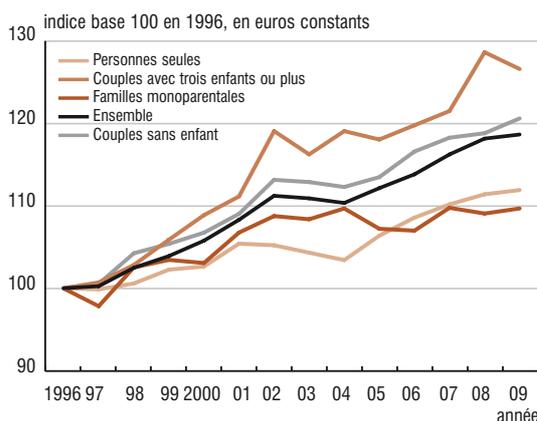
1. Ces données sont issues du fichier statistique des demandeurs d'emploi de Pôle Emploi (DEFM de catégorie A, c'est-à-dire demandeurs d'emploi en fin de mois, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) apparié au segment D3 du Fichier National des Allocataires (FNA) de l'Unedic. Les calculs ont été effectués par la Dares.

Les personnes vivant dans des familles nombreuses pâtissent davantage de la crise

En termes de configuration familiale, ce sont les couples avec au moins trois enfants qui pâtissent le plus de la crise : le niveau de vie médian des personnes vivant dans ces familles baisse de 1,6 % en 2009 (figure 3). Il reste qu'en tendance, de 1996 et 2009, elles ont bénéficié des gains de niveaux de vie les plus élevés, grâce au soutien apporté par des mesures de politique familiale [Lombardo et al., 2011]. Le chômage explique en partie le recul de 2009 : parmi les adultes à la tête de ces familles, la part de ceux qui occupent un emploi baisse de 2,5 points.

Les personnes vivant en couple sans enfant disposent structurellement du niveau de vie le plus élevé. De 1996 à 2008, leur niveau de vie médian a évolué à un rythme proche de celui de l'ensemble de la population (+ 1,5 % par an en moyenne). En 2009, malgré la crise, il continue de progresser au même rythme. Cette évolution est liée en partie à l'amélioration des montants moyens de retraites (la moitié des couples sans enfant est composée de retraités). De fait, la part des pensions et retraites dans les revenus perçus par cette catégorie de personnes s'est accrue de 2 points en 2009, à 42 %. Leur pension de retraite, tous régimes de retraite confondus, a augmenté en moyenne de 3 % par an depuis 2004, soit une croissance supérieure à l'inflation annuelle moyenne (+ 1,3 %). Cette évolution traduit essentiellement le renouvellement des générations de retraités dans la population âgée, les générations récentes ayant bénéficié de carrières plus favorables, notamment les femmes.

3. Évolution du niveau de vie médian selon quelques configurations familiales



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : de 1996 à 2009, le niveau de vie médian des personnes vivant en couple avec 3 enfants ou plus augmente de 26,7 %, soit une progression de 1,8 % en moyenne par an.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.

Le taux de pauvreté monétaire progresse de 0,5 point

En France comme en Europe, le seuil de pauvreté monétaire est défini par convention à 60 % du niveau de vie médian. En 2009, 8,2 millions de personnes ont un niveau de vie inférieur à ce seuil, qui s'élève à 954 euros par mois. À titre de comparaison, le socle du RSA s'élève à 455 euros pour une personne seule sans revenu. Le taux de pauvreté monétaire, pourcentage de personnes en situation de pauvreté monétaire, augmente de 0,5 point en 2009 pour atteindre 13,5 %. En effet, les niveaux de vie des personnes les plus modestes diminuent en valeur réelle (euros constants) alors que le niveau de vie médian reste en légère augmentation. Cette variation sur un an de la pauvreté monétaire est significative, compte tenu de la marge d'incertitude sur la mesure, fondée sur une enquête par sondage. Auparavant, le taux de pauvreté monétaire avait diminué, entre 1996 et 2001, de 14,5 % à environ 13 % ; il avait ensuite fluctué autour de 13 %, sans que ces fluctuations soient d'une ampleur permettant de conclure à un mouvement particulier d'une année sur l'autre.

Les chômeurs représentent 11,4 % de la population pauvre en 2009 contre 9,9 % en 2008. Leur contribution à l'augmentation de la pauvreté est donc massive (près de 50 %, *figure 4*). En effet, plus nombreux du fait de la crise, ils sont aussi structurellement plus exposés au risque de pauvreté que les autres actifs ou même que les inactifs dans leur ensemble. Le taux de pauvreté monétaire des chômeurs est toutefois en baisse de 1,1 point, s'établissant en 2009 à 34,7 %. On retrouve ici le même effet à l'origine de l'amélioration du niveau de vie moyen des chômeurs : la montée du chômage pendant la crise a également touché une frange plus qualifiée de la population active.

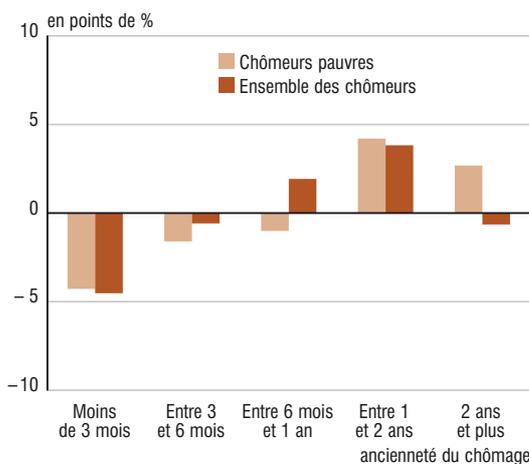
La dégradation du marché du travail enclenchée dès 2008 a aussi eu pour effet de retarder le retour à l'emploi des chômeurs de toutes catégories sociales (particulièrement des ouvriers non qualifiés et des cadres). Cet allongement des durées de chômage est plus prononcé pour les chômeurs en situation de pauvreté que pour les autres chômeurs (*figure 5*). En effet, pour la population au chômage dans son ensemble, la structure par durée de chômage se déforme au profit des catégories de chômeurs de 6 mois à 1 an et de 1 an à 2 ans. Pour ceux qui sont pauvres, la structure se déforme également de manière très marquée, mais au profit des chômeurs de 1 an à 2 ans et de plus de 2 ans.

4. Contribution à l'augmentation de la pauvreté selon l'activité des personnes

	2008			2009			Contribution à l'augmentation du nombre de personnes pauvres (%)
	Ensemble des personnes (milliers)	Pauvreté au seuil de 60 % de la médiane		Ensemble des personnes (milliers)	Pauvreté au seuil de 60 % de la médiane		
		Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)		Personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (%)	
Actifs de 18 ans ou plus	27 687	2 634	9,5	27 726	2 796	10,1	48
Personnes en emploi	25 530	1 863	7,3	25 050	1 866	7,4	1
Chômeurs	2 156	772	35,8	2 677	930	34,7	47
Inactifs de 18 ans ou plus	19 063	2 873	15,1	19 278	2 990	15,5	34
Étudiants	1 789	324	18,1	1 726	351	20,3	8
Retraités	12 960	1 283	9,9	13 163	1 308	9,9	7
Autres inactifs	4 315	1 266	29,3	4 389	1 331	30,3	19
Enfants de moins de 18 ans	13 436	2 328	17,3	13 475	2 387	17,7	18
Ensemble de la population	60 186	7 836	13	60 479	8 173	13,5	100

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : entre 2008 et 2009, le nombre d'actifs de 18 ans et plus en situation de pauvreté passe de 2,634 millions de personnes à 2,796 millions de personnes. Cette évolution contribue à hauteur de 48 % à l'augmentation totale de la population pauvre. Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008 et 2009.

5. Évolution des structures de population de chômeurs entre 2008 et 2009 selon l'ancienneté du chômage



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : entre 2008 et 2009, la part des chômeurs de deux ans et plus a diminué de 1 point dans l'ensemble des chômeurs, mais a crû de 3 points dans l'ensemble des chômeurs pauvres. Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008 et 2009.

L'intensité de la pauvreté augmente en 2009

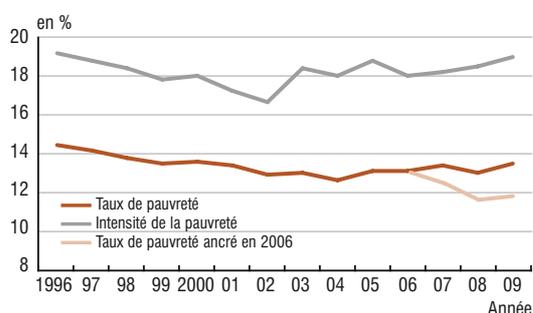
La crise économique s'est traduite par un appauvrissement d'une partie de la population à un double titre. D'une part, la part de la population en situation de pauvreté monétaire dans la population totale a augmenté. D'autre part, le niveau de vie des personnes pauvres s'est éloigné de celui du reste de la population. L'intensité de la pauvreté, qui mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté, progresse ainsi de 18,5 % en 2008 à 19,0 % en 2009. Le niveau de vie médian des personnes pauvres s'établit en effet à 773 euros par mois, soit quasiment le même montant que celui de 2008 en euros constants, alors que le seuil de pauvreté augmente. L'intensité de la pauvreté s'accroît en fait depuis 2006 (figure 6), pour retrouver les niveaux mesurés vers le milieu des années 1990.

6. Intensité et taux de pauvreté

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2009, le taux de pauvreté au seuil de 60 % s'élève à 13,5 %, le taux de pauvreté ancré en 2006 atteint 11,8 % et l'intensité de la pauvreté vaut 19 %.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétro-polées de 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2009.



Le taux de pauvreté monétaire présenté plus haut correspond à une approche relative de la mesure de la pauvreté : par définition, le seuil sur lequel il s'appuie augmente avec le niveau de vie médian de la population. Une approche semi-relative peut consister à ancrer le seuil de pauvreté dans le temps : il s'agit alors de mesurer la part des personnes sous un seuil de niveau de vie défini une année donnée et figé par la suite en termes réels. En 2006, le taux de pauvreté relatif s'élevait à 13,1 %. En prenant cette année comme référence, la part de la population vivant sous le seuil de 2006 (ajusté de l'inflation) a diminué deux années de suite (12,5 % en 2007, 11,6 % en 2008). La crise marque un coup d'arrêt à cette amélioration (11,8 % en 2009).

Les familles nombreuses et monoparentales restent les plus concernées par la pauvreté

En un an, la structure sociodémographique de la population pauvre a peu évolué. La répartition par composition familiale est très stable. Les familles nombreuses et les familles monoparentales restent les configurations familiales les plus touchées par la pauvreté, avec des taux de pauvreté respectivement de 21,2 % et de 30,9 % en 2009. La répartition par âge est également relativement stable, mais les parts des 18-24 ans et des 50-59 ans passent respectivement de 12,4 % à 13,2 % et de 11,2 % à 12,0 %, ce qui peut refléter une accentuation avec la crise des difficultés sur le marché du travail en début et en fin de vie active.

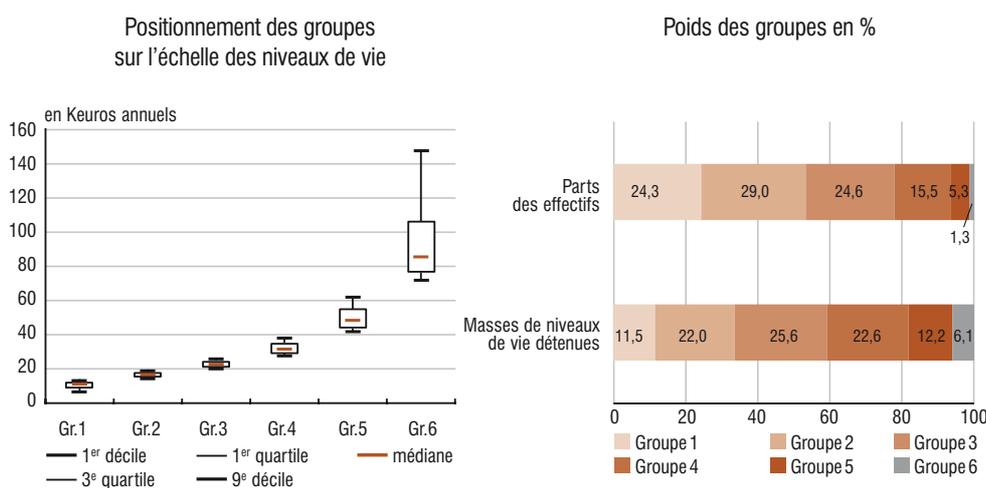
Ni pauvre, ni aisé : où situer les bornes de la population « intermédiaire » ?

La crise a touché plus fortement les populations les plus modestes et les plus aisées, si l'on en juge par les évolutions moyennes du niveau de vie de part et d'autre des déciles extrêmes. Les 80 % restants de la population sont apparus relativement plus épargnés, à l'inverse de ce que

l'on observe par le passé (*encadré 1*). Il est toutefois malaisé et artificiel de regrouper dans une aussi vaste catégorie des personnes qui, pour certaines, ont des conditions de vie matérielles très proches de celles des personnes les plus modestes et, pour d'autres, disposent de ressources qui les rapprochent des personnes les plus aisées.

Pour mieux rendre compte de la répartition de la population en termes de niveaux de vie, on s'appuie sur une méthode de classification statistique (*encadré 2*). Il s'agit de faire émerger des groupes où les personnes sont plus proches entre elles au sein de leur groupe qu'elles ne le sont d'un groupe à l'autre, le seul critère pour juger de la proximité étant le niveau de vie. Ce faisant, on sort de l'approche par décile de niveau de vie, ou de celle liée au seuil de pauvreté. Ces dernières fixent des frontières *a priori*, intéressantes pour juger des évolutions, mais qui ne rendent pas compte des concentrations de population parfois très fortes à quelques euros près au-dessous ou au-dessus de tel ou tel seuil. L'approche retenue ici vise à mieux illustrer la répartition réelle de la population, et permet de faire émerger une année donnée la population que l'on peut qualifier d'intermédiaire. En 2009, une telle classification des personnes vivant dans un ménage en France métropolitaine fait apparaître six groupes, classés du moins aisé au plus aisé (*figure 7*).

7. Profil des six groupes de niveau de vie en 2009



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : Le groupe 4 de la classification rassemble 15,5 % des personnes. Elles disposent de 22,6 % de la masse des niveaux de vie et leur niveau de vie médian vaut près de 32 000 euros.
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009.

Une vaste population intermédiaire, composée de trois groupes distincts

On peut ainsi considérer que la population se répartit entre un groupe aux niveaux de vie les plus modestes (groupe 1), trois groupes intermédiaires (groupes 2 à 4) et deux groupes aux niveaux de vie les plus aisés (groupes 5 et 6).

Le groupe 1 rassemble les personnes disposant des plus faibles niveaux de vie. Sa frontière haute se situe entre le 2^e et le 3^e déciles. Il comprend près du quart de la population, mais détient seulement 11,5 % de la masse des niveaux de vie. Son niveau de vie médian est de 11 090 euros annuels, soit 42 % de moins que celui de la population globale. Un peu plus de la moitié des personnes sont situées sous le seuil de pauvreté, de 11 450 euros en 2009.

Les deux groupes suivants se situent pratiquement de part et d'autre de la médiane des niveaux de vie pour finir un peu avant le 8^e décile. Le niveau de vie médian du groupe 2 est de 16 810 euros (12 % de moins que la médiane globale). Il rassemble 29 % de la population pour 22 % de la masse des niveaux de vie. Le groupe 3 pèse un peu moins en effectifs (25 %) et un peu plus en masse de niveau de vie (26 %). C'est le premier des six groupes dont le niveau de vie médian est supérieur à la médiane de l'ensemble de la population : 22 790 euros en 2009 (19 % de plus que la médiane globale). À eux deux, ces groupes représentent plus de la moitié de la population et près de la moitié des niveaux de vie.

Le groupe 4 débute un peu avant le 8^e décile et finit après le 9^e. Son niveau de vie médian est élevé : 31 670 euros, soit 66 % de plus que la médiane globale. Il s'apparente à un groupe de transition entre la population centrale et les plus aisés. Un peu moins important en termes d'effectifs que les deux groupes intermédiaires précédents, il représente malgré tout plus de 15 % de l'ensemble de la population et plus de 22 % de la masse des niveaux de vie.

Les deux derniers groupes, enfin, ne font clairement plus partie des catégories intermédiaires. Ils recouvrent le haut de la distribution, avec 7 % des personnes les mieux loties. Les niveaux de vie médians des groupes 5 et 6 sont respectivement de 48 610 euros et de 85 910 euros, largement supérieurs à la médiane globale de 19 080 euros. Ces groupes représentent des fractions de la population beaucoup plus faibles que celles des autres groupes : respectivement 5,3 % et 1,3 %. Leurs poids dans la répartition des niveaux de vie sont toutefois très importants en comparaison de leurs effectifs : respectivement 12,2 % et 6,1 %.

Aux niveaux de vie intermédiaires, une plus forte proportion de salariés en CDI

Le groupe de niveaux de vie modestes (groupe 1) se caractérise par une population plus jeune (*figure 8*) : il est composé d'une plus grande part de familles monoparentales ou de familles nombreuses, et inclut donc davantage d'enfants, ainsi que de jeunes en début de vie active. Ce groupe compte aussi beaucoup plus de chômeurs et d'inactifs et davantage de non diplômés. Les personnes en emploi ont moins souvent un contrat à durée indéterminée (CDI) : un cinquième sont en contrat à durée déterminée (CDD), intérimaires ou apprentis.

Les trois groupes intermédiaires ont en commun une plus forte proportion de salariés en CDI parmi les personnes en emploi. Le groupe 2 présente des caractéristiques similaires à celles du groupe 1, mais moins accentuées : part importante des jeunes, des familles monoparentales et des familles nombreuses par rapport aux autres groupes. La population est également composée en majorité d'employés et d'ouvriers. En revanche, le taux d'emploi y est nettement plus important. Le groupe 3 se distingue par l'importance en son sein de personnes vivant dans un couple avec un ou deux enfant(s). La moitié des personnes occupe un emploi à temps complet, taux semblable à celui des groupes plus aisés, et plus de 30 % occupent une profession intermédiaire. Le groupe 4 inclut aussi une forte part de professions intermédiaires, mais la proportion de cadres y est nettement plus forte (plus de 30 %), en lien avec de plus hauts niveaux de diplôme. Il compte une plus forte proportion de personnes âgées de 50 à 64 ans, ainsi que de couples sans enfant.

Les deux groupes les plus aisés (groupes 5 et 6) accentuent le dernier trait, avec une proportion plus importante encore de seniors : la moitié des personnes sont âgées de plus de 50 ans, contre un peu plus d'un tiers dans l'ensemble de la population. Les couples sans enfant sont très nombreux. Le taux d'emploi est proche de ceux des groupes intermédiaires moyens et supérieurs. La proportion de cadres y est plus élevée, et plus encore celle des professions indépendantes. Enfin, le groupe 6 se distingue du groupe 5 par une part beaucoup plus importante de non-salariés (41 % contre 23 %).

8. Caractéristiques des personnes selon leur groupe de niveau de vie

en %

	Groupes de niveaux de vie						Ensemble de la population
	Modestes	Intermédiaires			Aisés		
	1	2	3	4	5	6	
Âge de la personne							
Moins de 18 ans	28,1	23,4	20,0	16,4	18,7	14,6	22,3
18-24 ans	11,1	8,0	7,1	5,4	4,6	5,1	7,9
25-29 ans	5,7	6,6	7,5	6,4	2,4	2,1	6,3
30-39 ans	11,1	13,5	15,1	14,4	12,4	7,7	13,3
40-49 ans	12,7	14,1	15,0	15,0	15,2	15,5	14,2
50-64 ans	15,8	15,9	20,5	26,5	29,2	37,0	19,7
65 ans ou plus	15,5	18,4	14,8	16,0	17,4	18,1	16,4
Type de ménage dans lequel vit la personne							
Personne seule	18,1	16,6	12,1	12,1	10,0	11,5	14,8
Famille monoparentale	18,1	9,5	5,0	3,5	2,1	1,9	9,1
Couple sans enfant	15,1	20,9	27,2	35,5	36,0	43,3	24,4
Couple avec 1 ou 2 enfant(s)	24,6	36,5	43,2	39,2	38,8	31,7	35,7
Couple avec 3 enfants ou plus	19,4	12,8	9,6	7,1	11,1	9,9	12,6
Autre type de ménage	4,7	3,7	2,9	2,5	2,0	1,6	3,4
Activité des 18 ans et plus							
Personnes en emploi à temps complet	24,2	41,9	53,2	54,8	53,8	51,7	43,7
Personnes en emploi à temps partiel	10,9	10,1	9,3	7,7	8,1	9,7	9,6
Chômeurs	12,7	5,4	3,2	2,1	1,8	2,0	5,7
Retraités	27,3	31,0	26,3	27,1	26,5	24,9	28,0
Autres inactifs	24,7	11,6	8,0	8,3	9,8	11,6	13,0
Statut de l'emploi pour les personnes en emploi							
CDI	61,2	79,8	84,7	83,6	73,4	56,9	78,5
CDD, intérimaires, apprentis	20,6	12,8	8,3	5,3	3,7	2,0	10,4
Non salariés	18,1	7,4	7,0	11,1	22,9	41,2	11,1
Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi							
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	16,2	6,3	5,5	7,1	12,2	24,1	8,4
Cadres	3,7	4,8	12,5	33,3	56,5	54,8	16,7
Professions intermédiaires	12,6	20,7	30,9	33,0	19,8	10,7	24,7
Employés	36,7	37,9	30,8	17,6	8,9	8,2	29,3
Ouvriers	30,9	30,3	20,2	9,0	2,5	2,2	21,0
Diplôme des personnes de plus de 15 ans							
Supérieur à bac + 2	3,6	4,7	9,0	20,3	32,3	39,0	9,8
Bac + 2	3,1	5,8	11,4	13,9	12,7	11,0	8,2
Baccalauréat	9,7	11,9	15,1	16,1	14,8	17,0	13,0
CAP, BEP	15,7	19,8	19,2	14,4	7,9	6,9	17,0
Brevet des collèges, BEPC	8,5	8,8	8,8	8,6	8,3	6,9	8,7
Aucun diplôme ou CEP	36,2	29,2	19,0	12,4	7,8	7,0	24,4

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : 11,1 % des personnes appartenant au groupe 1 sont âgées de 18 à 24 ans.
Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009.

Et une part « moyenne » de revenus de transferts et de revenus patrimoniaux

La part des revenus du patrimoine augmente avec le niveau de vie (figure 9), passant de 3 % du revenu disponible des ménages dans le groupe 1 à 20 % pour le groupes 5 et 45 % pour le groupe 6. Les salaires (nets) et allocations chômage culminent à deux tiers du revenu disponible pour les ménages des groupes intermédiaires. Les revenus non salariaux sont plus importants pour les deux groupes aisés, en lien avec leur part plus importante de travailleurs indépendants.

9. Décomposition du revenu disponible du ménage selon son groupe de niveau de vie

en %

Type de revenus perçus ¹	Groupes de niveaux de vie						Ensemble
	Modestes		Intermédiaires		Aisés		
	1	2	3	4	5	6	
Salaires et allocations chômage	43,1	60,3	68,7	66,3	60,7	48,3	61,2
Revenus d'activité indépendants	2,3	2,2	2,9	5,7	12,5	18,4	5,5
Pensions et retraites	26,8	28,3	23,7	23,2	18,8	11,0	23,6
Revenus du patrimoine	3,2	4,4	6,4	11,3	20,0	44,6	10,8
Transferts et prélèvements ²	24,5	4,8	-1,7	-6,6	-12,1	-22,4	-1,0

1. Nets de CSG et de CRDS.

2. Prestations sociales nettes de CRDS (allocations familiales, allocations logement, minima sociaux) auxquelles sont retranchés les impôts directs suivants : impôts sur le revenu, taxe d'habitation, prélèvements libératoires sur valeurs mobilières.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : Les revenus du patrimoine représentent 6,4 % du revenu disponible des ménages du groupe 3.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009.

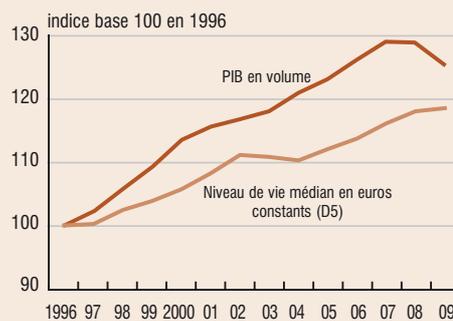
Le mécanisme des transferts et prélèvements augmente le revenu des ménages des deux premiers groupes alors qu'il diminue celui de tous les autres groupes, les impôts directs payés (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, prélèvements libératoires sur valeurs mobilières) étant supérieurs aux prestations sociales perçues. Ainsi, parmi les trois groupes intermédiaires, le premier est bénéficiaire net de la redistribution, comme le groupe « modeste », et les deux autres sont contributeurs nets, comme les groupes « aisés ».

Encadré 1

De 1996 à 2009, le dynamisme des revenus dans le haut de la distribution

De 1996 à 2009, le niveau de vie médian augmente de 1,3 % par an en moyenne en euros constants. Il s'accroît chaque année, hormis pendant une courte phase de stagnation entre 2002 et 2004 ainsi qu'en 1997. La progression du niveau de vie médian est un peu plus soutenue en début de période, caractérisée par une phase de conjoncture haute jusqu'au début des années 2000, qu'elle ne l'est depuis 2004 (figure 1).

1. Évolution du niveau de vie médian et du PIB en volume



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009 ; Insee, Comptes nationaux.

Tout au long de la période 1996-2009, la dispersion des niveaux de vie mesurée par le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % des personnes les plus aisées (9^e décile) et le niveau de vie plafond des 10 % des personnes les plus modestes (1^{er} décile) évolue peu, fluctuant autour de 3,4 (figure 2). Ces indicateurs ne rendent toutefois pas compte des tendances aux extrémités de la distribution des niveaux de vie. Les évolutions des niveaux

Encadré 1 (suite)

de vie moyens des dix groupes de personnes délimités par les neuf déciles, apportent un éclairage complémentaire.

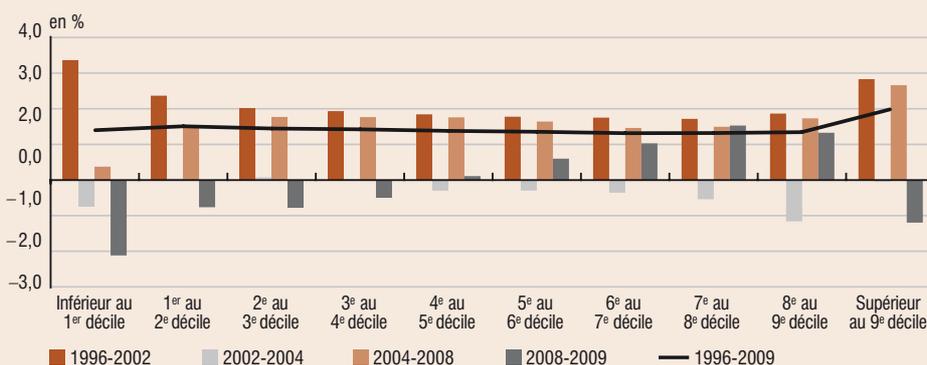
2. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité de 1996 à 2009

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Niveau de vie en euros 2009														
D5 (médian)	16 070	16 110	16 470	16 700	17 000	17 410	17 880	17 830	17 740	18 030	18 300	18 690	19 000	19 080
Indicateurs d'inégalité														
D9/D1	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4
D9/D5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
S20 (%)	9,0	9,0	9,2	9,1	9,1	9,1	9,3	9,3	9,3	9,1	9,0	9,0	9,0	8,9
S50 (%)	31,1	31,0	31,2	30,9	30,8	30,8	31,1	31,2	31,2	31,0	30,7	30,7	30,9	30,7
S80 (%)	63,0	63,0	63,0	62,3	62,0	62,1	62,3	62,4	62,4	62,1	61,6	61,8	61,7	61,8
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,0	4,1	4,2	4,2	4,1	4,0	4,0	4,2	4,3	4,2	4,3	4,3
Indice de Gini	0,279	0,279	0,276	0,284	0,286	0,286	0,281	0,280	0,281	0,286	0,291	0,289	0,289	0,290

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : en 2009, la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie annuel inférieur à 19 080 euros. Le rapport entre le niveau de vie plancier des 10 % des personnes les plus aisées et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes s'élève à 3,4. Les 20 % les plus pauvres ont 8,9 % de la masse des niveaux de vie (S20). Les 20 % les plus aisées ont 38,2 % de la masse des niveaux de vie (1-S80).
Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.

De 1996 à 2002, alors que la croissance économique est relativement soutenue (du moins jusqu'en 2000), deux groupes de personnes profitent de la croissance plus que les autres : les 10 % des personnes les plus modestes et les 10 % les plus aisées. Le niveau de vie augmente même plus vite dans le bas de la distribution que dans le haut : + 3,4 % par an en moyenne en euros constants, contre + 2,8 % pour les personnes les plus aisées (figure 3). L'augmentation du niveau de vie moyen des 10 % de personnes les plus aisés (+ 18 % en six ans) est de plus nettement supérieure à celle du niveau de vie plancier au-dessus duquel elles se situent (9^e décile : + 13 %). Ce différentiel s'observe également pour les 5 % des personnes les plus aisés (+ 21 % contre + 15 %) : il est le signe d'un dynamisme des très hauts revenus. Entre les déciles extrêmes, les niveaux de vie croissent moins vite.

3. Évolution annuelle du niveau de vie moyen des personnes, par période et tranche de niveau de vie



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : entre 1996 et 2002, le niveau de vie moyen a augmenté le plus fortement au-dessous du 1^{er} décile (+ 3,4 % par an en moyenne) et au-dessus du 9^e décile (+ 2,8 %).
Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.

Encadré 1 (suite)

De 2002 à 2004, les niveaux de vie stagnent pour la majeure partie de la population, en lien avec le ralentissement de l'économie visible dès 2001. Puis, de 2004 à 2008, la croissance économique retrouvée bénéficie davantage aux personnes situées dans le haut de la distribution. La croissance est cependant moins soutenue que de 1996 à 2002 ; elle s'accompagne en outre d'une moindre baisse du taux de chômage et d'une augmentation plus modérée de l'emploi total. Durant cette période, le niveau de vie moyen des personnes les plus modestes augmente peu (+ 0,4 %), alors qu'il croît de 1,5 % à 1,8 % par an en moyenne pour les populations entre les déciles extrêmes. Le niveau de vie moyen des personnes les plus aisées continue, lui, sa progression à un rythme proche de celui de la période 1996-2002 (+ 2,6 % par an en moyenne). Cette croissance plus rapide du niveau de vie dans le haut de la distribution, et plus encore dans la partie supérieure de celle-ci, est liée à une augmentation importante des revenus du patrimoine, composante d'autant plus importante du revenu que l'on s'élève dans l'échelle des niveaux de vie.

L'année 2009, pendant laquelle l'économie française subit la récession la plus importante depuis l'après-guerre, se singularise, en affectant davantage à la fois les plus modestes et les plus aisés par rapport au reste de la population.

Au total, de 1996 à 2009, le niveau de vie moyen des personnes les plus aisées a progressé nettement plus vite que celui des autres personnes (de 2,0 % par an pour les 10 % les plus aisés contre + 1,3 % pour les 90 % restants), essentiellement du fait du dynamisme des très hauts revenus. L'année 2009 constitue une des rares années où le niveau de vie des personnes les plus aisées baisse.

Encadré 2

La définition des classes intermédiaires et ses difficultés

Décrire la population afin d'isoler une ou plusieurs populations intermédiaires est complexe. Il semble délicat de délimiter des frontières nettes pour découper une population totale qui, au regard en particulier du critère des ressources matérielles, est en réalité constituée d'une continuité de situations proches, allant de la pauvreté à la grande richesse. Si le débat politique, social et économique fait une large place à la situation relative de « la » ou « des classes moyennes », cette appellation renvoie dans les faits à de nombreuses notions différentes qui en font un objet statistique non ou en tous cas mal identifié.

De nombreux critères économiques ou sociologiques peuvent être utilisés pour en délimiter les contours : catégorie socioprofessionnelle, statut de l'emploi, stabilité ou précarité des situations familiales et professionnelles, position relative dans la hiérarchie scolaire, habitudes de vie et de consommation ou encore localisation, par exemple. On peut encore introduire derrière ce concept des critères plus subjectifs, tel que le sentiment d'appartenance à une classe, influencé par l'histoire personnelle et familiale, ou encore la mobilité sociale.

Une alternative consiste à ne s'appuyer que sur un critère quantitatif de richesse. Encore faut-il déterminer le critère quantitatif retenu parmi, entre autres possibilités, celui du revenu d'activité, du revenu disponible, du niveau de vie ou encore du niveau de patrimoine. On retient ici celui du niveau de vie, qui permet de tenir compte de l'ensemble des revenus du ménage (revenus d'activité, allocations chômage, pensions de retraite, revenus du patrimoine, prestations sociales, moins les prélèvements obligatoires directs) et des économies d'échelle liées à sa taille, au motif qu'il est bien défini et plus neutre, même s'il ne mesure pas l'ensemble des dimensions souvent associées au terme de classe moyenne. C'est pourquoi on préfère ici utiliser le terme de « classe intermédiaire ».

Encadré 2 (suite)

Délimiter une classe de niveaux de vie intermédiaires peut toutefois, même à partir de ce seul critère, se faire de différentes manières, chacune présentant certains avantages. On peut par exemple choisir le fractionnement de la population de manière *ad hoc* à l'aide de quantiles. Cette première solution permet d'obtenir des classes de tailles bien définies et constantes d'une année sur l'autre afin d'observer l'évolution des niveaux de vie au sein de chaque classe. Comme pour la pauvreté monétaire, on peut également envisager d'en calculer les limites comme des fractions ou des multiples de la médiane, ce qui permet d'observer les évolutions d'effectifs dans chaque groupe étudié. Les choix des fractions et multiples demeurent cependant *ad hoc*. La solution adoptée ici présente le double avantage de ne déterminer *a priori* ni les limites inférieures et supérieures des différents groupes, ni le nombre de groupes le plus pertinent pour décrire la population. Elle repose sur une méthode de classification automatique (méthode dite « k-means »). Cette méthode permet de regrouper dans chaque groupe les sous-populations les plus homogènes possibles en termes de niveau de vie et, dans le même temps, de classer dans des groupes distincts les personnes qui diffèrent le plus selon ce critère objectif. Pour cela, elle minimise un critère de dispersion des niveaux de vie au sein des groupes, et maximise un critère de dispersion des niveaux de vie entre les différents groupes. La décomposition en six classes présentée ici est relativement stable dans le temps : les différentes classes regroupent des proportions de personnes et de niveaux de vie proches durant les dernières années.

La distance entre deux individus est ici mesurée par la différence entre leurs niveaux de vie en euros. Cependant la population n'est pas uniformément répartie sur l'échelle des niveaux de vie. Les écarts de niveaux de vie étant plus importants dans le haut de la distribution que dans le bas, ce choix de distance explique le fait que le premier groupe, le plus modeste, agrège beaucoup de personnes (près de 25 %) alors que les plus hauts revenus sont distingués en deux groupes. À titre de variante, une distance correspondant à l'écart des niveaux de vie en logarithme a été utilisée. En première approximation, elle conduirait à séparer le premier groupe en deux, en isolant des personnes très modestes, et à regrouper les deux groupes les plus aisés. Les différents groupes intermédiaires ne seraient eux que peu touchés par ce changement.

Pour en savoir plus

Abdouni S., Defresne M., Deroyon T., Dubois Y. et Le Barbanchon T., « Les inscriptions à pôle emploi : une analyse rétrospective des évolutions en 2009 », *Dares Analyses* n° 008, 2011.

Andrieux V., Aubert P., Barthélémy N., Chantel C., Ducoudré B. et Laborde C., « Les retraités et les retraites en 2009 », *Études et Résultats* n° 757, Drees, 2011.

Bigot R., « Les classes moyennes sous pression », *Cahier de recherche*, n° 249, Crédoc, 2008.

Boisnault D., Fournier J.-M., Jinnuri G., Leblanc P. et Mauro L., « L'économie mondiale en 2009 : récession synchrone, reprise hétérogène - L'économie française en 2009 : une récession sans précédent depuis l'après-guerre », *Insee Références L'économie française*, édition 2010.

Eudeline J.-F., Garbinti B., Lamarche P., Roucher D. et Tomasini M., « L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2011.

Goux D. et Maurin E., Les nouvelles classes moyennes, *La République des idées*, édition 2012.

Lombardo P., Missègue N., Seguin E. et Tomasini M., « Inégalités de niveau de vie et pauvreté de 1996 à 2008 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2011.

Lombardo P., Seguin E. et Tomasini M., « Les niveaux de vie en 2009 », *Insee Première* n° 1365, août 2011.

Mansuy A. et Nouël de la Buzonnière C., « Une photographie du marché du travail en 2009 », *Insee Première* n° 1331, janvier 2011.

Périgord A., Donné S. et Mathieu F., « Les bénéficiaires du RSA fin juin 2010 », *Études et Résultats*, n° 744, Drees, 2010.

Solard J., « Les très hauts revenus : des différences de plus en plus marquées entre 2004 et 2007 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2010.

Onpes, Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *La Documentation française*, 2010-2011.
